

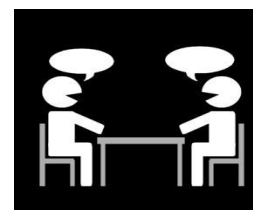
Règlement des Droits et Libertés de la Personne Accueillie

La Loi dit que :

1. La Discrimination c'est mettre en côté quelqu'un. C'est interdit. Je dois être respecté comme je suis. C'est interdit de se moquer de quelqu'un parce qu'il est différent. Quelqu'un peut m'accompagner et m'aider.



2. Chaque jeune a un projet. Le Projet c'est ce que je fais et ce que j'ai envie de faire. Le projet est discuté avec moi. Le projet répond à mes besoins et mes attentes.



3. Je dois connaître mes droits. À mon arrivée au DAME, la directrice doit me donner 4 documents : le Règlement des droits et libertés de la personne accueillie ; le Livret d'accueil ; le Règlement du DAME; et le Contrat de séjour. J'ai le droit d'avoir des explications sur mon accompagnement.



4. Je dois être d'accord avec mon projet. Je peux dire mon choix et donner mon avis. Quand je choisis, il faut m'expliquer ce qui va arriver. Je peux être aidé par mes parents, mon tuteur ou ma famille d'accueil.



5. Je peux demander à changer mon projet. Je dois prévenir la directrice pour en parler. La directrice me reçoit avec mes parents, mon tuteur ou ma famille d'accueil. Nous décidons ensemble s'il faut changer mon projet.



6. Le DAME doit m'aider à être bien avec ma famille. Le DAME doit m'aider à bien m'entendre avec ma famille et mes amis.



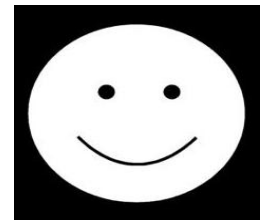
7. Les adultes doivent me protéger. Les adultes doivent me soigner. Je dois manger correctement. Le personnel du DAME garde le secret sur ma vie personnelle.



8. Selon mon projet et le règlement de l'IME/SESSAD, j'ai le droit d'aller dehors et de faire des sorties, j'ai le droit d'avoir mes objets. Quand j'ai de l'argent de poche, j'ai le droit de choisir ce que je peux acheter. Mon projet doit m'aider à bien vivre avec les autres, à apprendre à faire des choses (Exemple : prendre le bus, aller en ville...).



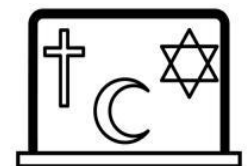
9. Mon projet doit m'aider à être heureux. Si je suis malade ou gravement malade, un adulte m'accompagne.



10. J'ai des droits civiques. Le droit civique, c'est par exemple donner son avis, voter. Je peux m'intéresser à ce qui se passe dans le monde. J'ai le droit de savoir et d'apprendre.



11. Je peux choisir et avoir une religion. Je dois respecter toutes les autres religions même si ce n'est pas la mienne.



12. Je dois être respecté comme je suis. Les personnes qui m'entourent doivent respecter ma vie amoureuse et mon corps.

